

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six mars à neuf heures trente,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 21 mars 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 8
Procuration 2
Votants 9

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, JOSSINET Gaëlle,
SANCH Chantal, Mrs, ESCANDE Renaud, RAGUES Christian, THION Jean-
Claude, BALSAN Laurent

Absents excusés : SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, PONCELET Jean-Marie

Procurations : ALBE Jean-Luc à ESCANDE Renaud et SAUVAIRE Marc à
LEBEAU Irène

Vote :

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

APPROBATION COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Madame le Maire expose au conseil municipal les comptes administratifs de
l'année 2021 qui s'établissent ainsi :

BUDGET GENERAL M14 :**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses de fonctionnement :	651 600.22
Recettes de fonctionnement :	852 475.79
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	200 875.57
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	733 448.38

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	512 722.22
Recettes d'investissement :	1 079 171.18
Résultat d'investissement de l'exercice :	566 448.96
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	179 898.22

BUDGET EAU M49 :**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses de fonctionnement :	184 858.36
Recettes de fonctionnement :	199 715.11
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	14 856.75
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	72 053.56

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	273 171.10
Recettes d'investissement :	451 725.87
Résultat d'investissement de l'exercice :	178 554.77
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	14 266.05

Hors de la présence de Mme le Maire qui s'est retirée pour ne pas prendre part au vote et après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2021.

Fait et délibéré en Mairie, le 26 mars 2022

Mme le Maire
Irène LEBEAU

